



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Jean-Jacques MARTY

Maire de la commune de Saint Ferriol

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique **sur la demande d’autorisation présentée par la SAS SAINT FERRIOL ENERGIES pour l’exploitation d’un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint Ferriol au titre de la rubrique 2980-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l’environnement** portant sur le projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Saint Ferriol.

Cet avis a été affiché à compter du 15 février 2016
et pendant toute la durée de l’enquête, soit 35 jours consécutifs, du 24 février 2016 au 29 mars 2016 inclus,
conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Saint Ferriol, le 30 mars 2016

Le Maire,
Jean-Jacques MARTY

